



CC 18 C



RÉGLEMENTATION - JURIDIQUE



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPAGNE.

La Sécurité routière rediffuse la campagne

"Avec la ceinture, attachons-nous à rester vivants"



Obligatoire, le port de la ceinture de sécurité est souvent considéré comme un geste totalement acquis et ne prêtant plus au moindre débat.

Ce n'est malheureusement pas le cas. En 2022, 24 % des personnes tuées dans un véhicule ne la portaient pas, et un quart des enfants tués dans un accident de la circulation routière n'était pas attaché.

Aussi pour rappeler l'importance de ce qui doit être un réflexe, la campagne de la Sécurité routière « Avec la ceinture, attachons-nous à rester vivants » sera à nouveau visible à partir du 4 février en TV et sur internet.

Le film propose de s'inspirer de la gestuelle devenue iconique de John Travolta dans « La fièvre du samedi soir », étonnante allégorie du mouvement que l'on effectue pour s'attacher en voiture.

<https://www.youtube.com/watch?v=whn24GEcfnM>

Source : Newsletter du Gouvernement. Sécurité Routière. – 02 février 2024

Amicalement.

Webmaster – Communication
Hervé BLAISE



Le Président
Fernand ROZIAU